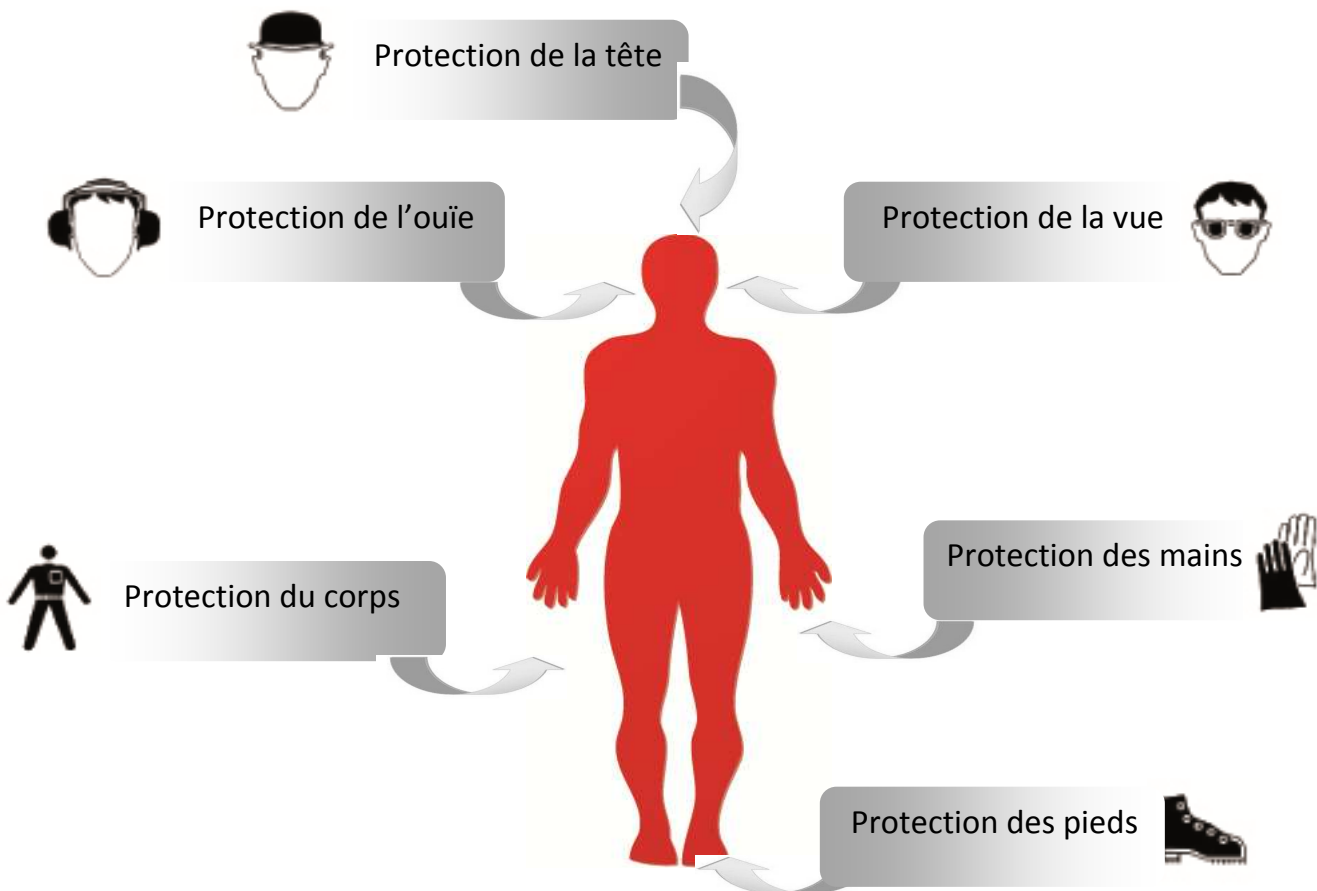


E.P.I Concept®

Travailler en toute sécurité

*Votre partenaire pour tous vos Equipements de
Protection Individuelle (E.P.I)*



Votre fournisseur de produits d'entretien



E.P.I Concept est l'expert des E .P. I auprès des gardiens concierges et employés d'immeubles.

Notre expérience et notre excellente connaissance de ce marché font de nous votre partenaire idéal.

QU'EST-CE QU'UN E.P.I ?

« Tout dispositif ou moyen destiné à être porté ou tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité au travail, ainsi que tout complément ou accessoire destiné à cet objectif ».

Article R.233-83-3 du Code du travail.

L'E.P.I vient après la protection collective des salariés, lorsqu'il n'y a pas d'autres solutions.

BIEN CHOISIR SES E.P.I. POUR MIEUX SE PROTÉGER

Afin que les articles sélectionnés assurent **une protection optimale**, il est indispensable d'effectuer correctement son choix.

Le choix doit tenir compte des risques encourus et des conditions de travail, tout en garantissant un grand confort et une sécurité maximale.

Une analyse des conditions de travail et une évaluation des risques permettent de définir les types d'équipements devant être sélectionnés.

Quelques principes de base:

- ® Lister l'ensemble des risques encourus et des contraintes liées à chaque poste de travail (projections diverses, bruit, fumées, etc.),
- ® Définir le niveau d'intensité du risque,
- ® Tenir compte du type de manipulation effectué et de la tâche à accomplir : dextérité et précision souhaitée, etc.,
- ® Définir la durée de la période d'exposition au risque, afin de définir des choix qui tiennent compte du confort de port et d'usage,
- ® Analyser la compatibilité des différents équipements de protection retenus.

Un bon E.P.I est d'abord un E.P.I porté !!!

Il est primordial de tenir compte de 2 facteurs dans le choix des E.P.I: sécurité et confort.

Si c'est le cas, le gardien d'immeuble s'équiperait sans peine pour effectuer ses diverses tâches.

E.P.I Concept vous propose une solution globale pour équiper vos gardiens et employés d'immeubles :

NOTRE SOLUTION GLOBALE:

- Une équipe commerciale disponible et source de conseils,
- Un catalogue de produits destinés au métier de gardien et d'employé d'immeubles,
- Une excellente maîtrise de la chaîne logistique = livraison copropriété par copropriété,
- Une facturation copropriété par copropriété.

VOS AVANTAGES

Vous êtes gardien

- Un large choix de produits,
- Des équipements adaptés à vos diverses tâches et à vos conditions de travail,
- Un service de livraison à votre domicile ou sur votre lieu de travail.

Vous êtes syndic

- Respect des obligations légales. Mise en conformité d'après les DUER (**D**ocument **U**nique d'**E**valuation des **R**isques) et les formations professionnelles
- Sécurisation de vos gardiens et employés d'immeubles sur leur lieu de travail = moins d'accidents du travail et meilleur climat social
- Des équipements offrant un excellent rapport qualité prix grâce à une sélection rigoureuse de nos fournisseurs,
- Des devis réalisés copropriété par copropriété
- Facturation copropriété par copropriété

Notre métier : vous protéger.

Exemples de risques encourus par le gardien / employé d'immeubles sur sa copropriété :

Type de travail	Risques	Exemples	Equipements préconisés
Travail en hauteur	Chute de hauteur	Monter sur un escabeau pour nettoyage des vitres, changement d'ampoules etc.	Escabeau aux normes de sécurité (sécurité, patins antidérapants et isolants). Escabeau spécial escalier (pieds télescopiques) pour changer par exemple les ampoules situées en surplomb des marches. Outils « à manche télescopique réglable » permettant de travailler en restant debout sur le sol (lave-vitres, tête de loup etc)
Changement d'ampoules	Electrisation	Changement d'ampoules sans possibilité de couper le courant (fils phases et neutres) au disjoncteur.	Gants « légers » d'électricien - Basse tension 500 volts. Si doit travailler dans le noir : lampe frontale recommandée : permet de travailler sans peine avec les 2 mains.
Manipulation des déchets	Coupures/blessures	Ramassage des déchets dangereux (verre brisé, boîtes de conserves, seringues...)	Gants de manutention épais/cuir.
Ramassage de déchets	Domage au dos (lombalgie, tours de reins etc.)	Se baisser sans cesse pour ramasser papiers et /ou autres déchets dans espaces verts.	Pince à déchets. Pic à déchets. Pelle à manche
Circulation/travail sur sol mouillé	Chute de plain pied	Nettoyage / serpillère dans les escaliers et/ou halls	Chaussures avec semelles antidérapantes (cf: chaussures de sécurité)
Manipulation de charges lourdes - sortie des containers	S'écraser les pieds	Tirer les containers - monter les containers « par les escaliers » - transport « à la main d'encombrants lourds »	Chaussures de sécurité.
Manipulation de charges lourdes	Domage au dos (lombalgie, tours de reins etc.)	Transports d'encombrants ou charges lourdes sur une distance	« Diable » ou chariot à roulettes
Balayage des caves, parkings souterrains	Inhalation de poussières et bactéries	Balayage de caves, parking souterrains avec sol en béton et/ou atmosphère poussiéreuse	Masque anti poussière jetable

CODE DU TRAVAIL

Toute entreprise a pour obligation de mettre à la disposition de son personnel les E.P.I nécessaires et appropriés, leur choix est fait avec le concours des personnes concernées. Le salarié doit posséder/porter une tenue adaptée à son travail. L'employeur est responsable de la bonne santé physique et morale de ses employé(e)s

ARTICLE L230 du code du travail et ARTICLE 18.6 de la convention collective

Collecte des besoins de vos gardiens et employés d'immeubles

- Par le biais des formations professionnelles :

Préconisations des formateurs

- Par le biais des DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) :

Préconisations des auditeurs

E.P.I Concept assure la réalisation de diagnostics sur copropriété, permettant la préconisation de solutions d'équipements adaptés aux métiers de gardiens et d'employés d'immeubles (Nous contacter).

Réponse optimale à vos besoins

Comment ?

- un catalogue destiné au métier de gardiens et employés d'immeubles
- une relation de conseil avec vous, responsables de syndicats.
- Des produits offrant un excellent rapport qualité prix grâce à une sélection rigoureuse de nos fournisseurs

Qui ?

La société E.P.I Concept

Rédaction des devis copropriété par copropriété par E.P.I Concept

Validation des commandes

E.P.I Concept assure un service de livraison sur chaque copropriété. Vos gardiens n'ont pas à se déplacer.

Edition des factures copropriété par copropriété par E.P.I Concept

Vous l'avez compris, faire confiance à E.P.I Concept c'est l'assurance d'équiper au mieux vos gardiens et employés d'immeubles et de respecter les obligations légales en vigueur.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à entrer en contact avec notre équipe commerciale au 04.27.86.47.00 ou par mail à l'adresse suivante : info@epi-concept.com.

A très bientôt,

L'équipe E.P.I Concept



282 rue Créqui
69007 Lyon
Tél : 04.27.86.47.00
Fax : 04.78.51.05.58

Siret : 517 804 993 00015

www.epi-concept.com info@epi-concept.com